



LA LETTRE DU TRI N°1

**RÉUSSIR
ENSEMBLE**
LA GESTION DE NOS DÉCHETS

Rose-Marie Falque

- Vice-présidente, déléguée à la Prévention et la Gestion des déchets
- Maire d'Azerailles

Le service public de prévention et de gestion des déchets ne connaît pas le repos. La collecte et le traitement des déchets générés sur notre territoire - plus de 23.000 tonnes chaque année, nécessitent une activité de tous les instants.

C'est un chantier immense qui anime les équipes de l'intercommunalité : fournir, entretenir, suivre et vider 18.000 poubelles et bornes enterrées, ramasser les 400.000 sacs jaunes distribués chaque année, vider 200 points d'apports volontaires de verre, de tissu et de déchets verts, collecter nos 4 déchetteries, accueillir le public, renseigner, prévenir, trier, transporter et... recommencer.

Nous sommes animés par la volonté constante d'améliorer nos procédures, nos délais et de réduire nos frais pour fournir un service public de qualité à coût juste. Sans cesse, nous nous remettons en question car rien n'est jamais acquis et tout reste améliorable.

“ **Tout en étant loin d'être parfaits, nous progressons et nous allons continuer de progresser.** ”

Mais, sur la question des déchets, nous ne devons pas être seuls. Les usagers du service sont en première ligne. Encore trop de nos concitoyens cherchent à esquiver l'adhésion au service, pourtant obligatoire. En témoignent les nombreux sacs poubelle abandonnés devant les bornes enterrées, les dépôts sauvages en pleine ville ou dans la nature, le tri sélectif rempli d'erreurs. Nous avons donc engagé un vaste cycle de contrôles et irons chercher les usagers un par un afin que chacun d'entre eux participe à l'effort collectif.

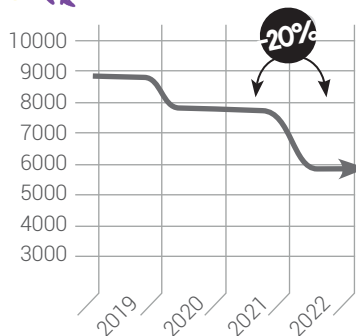
Sur la question de la gestion des déchets, notre territoire revient de loin. Depuis le début de l'année, nous reconstruisons un véritable service public qui puisse œuvrer à notre intérêt commun. Soyez assurés de notre volonté sans faille de poursuivre l'effort.

Les chiffres.

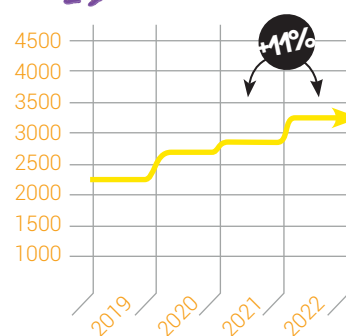
La mise en place de la redevance incitative sur le territoire s'est traduite par une **forte baisse de la production d'ordures ménagères résiduelles** (-20% entre 2021 et 2022) et se traduit par la **hausse des volumes de tri sélectif** (+11% entre 2021 et 2022). Les déchetteries ont été particulièrement sollicitées au sortir de la crise du Covid et trouvent, en 2022, des volumes en baisse.



ORDURES MÉNAGÈRES



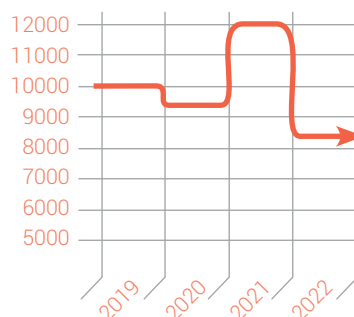
COLLECTE SÉLECTIVE



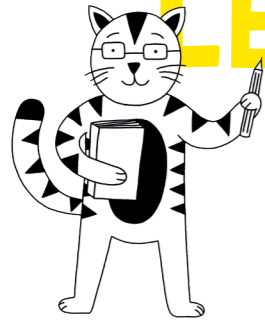
COLLECTE DU VERRE



DÉCHETTERIES



? LES RÉPONSES AUX QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES



DÉMÉNAGEMENT

« Bonjour, je dois bientôt déménager et je voulais savoir quoi faire de mon bac d'ordures ?

Rémi, Baccarat

Pour tout changement de situation (naissance, décès, séparation, emménagement, déménagement ...), vous devez impérativement contacter le service de Prévention et de Gestion des déchets pour mettre à jour vos infos. Les agents d'accueil vous conseilleront et effectueront avec vous l'ensemble des démarches. Les bacs étant attachés aux logements, ils doivent rester en place. Vous pouvez aussi nous contacter par courrier électronique à l'adresse contact@trions.fr en indiquant votre nom, votre prénom et adresse postale.

LES BONS GESTES

« Bonjour, j'ai toujours des doutes sur la destination de certains déchets ? Comment trouver la bonne poubelle à coup sûr ? Merci !

Victoire, Chenevières

L'édition récente du Guide du tri (disponible auprès de votre mairie ou en téléchargement via le site www.trions.fr), vous aide à faire le bon geste de tri en répondant à toutes les questions que vous pourriez vous poser. En plus, l'appli gratuite "Guide du tri" de Citeo peut également vous apporter une aide précieuse.



LOCATION

« Bonjour, je m'apprête à louer un studio pour les études supérieures de mon fils à Lunéville. Comment se passe l'adhésion au service ? Comment se passe la facturation ? Via le propriétaire ?

Aurélie, Nancy

Toutes les démarches d'inscription au service de collecte des déchets se font auprès du service de Gestion et de Prévention des déchets à Lunéville. C'est bien le nouvel habitant du logement ou son représentant légal qui doit s'inscrire au service de collecte des déchets. Dans votre cas, votre fils sera directement facturé de la redevance des déchets. Il recevra deux factures par an, à son domicile. Le propriétaire du logement occupé n'effectue pas de démarche et ne doit pas prélever de charges relatives aux déchets dans le loyer.



DÉCHETTERIE



« Bonjour, je rénove une maison et je voulais savoir combien de fois je pouvais aller à la déchetterie ?

Odile, Vaxainville

Les habitants de la CCTLB peuvent accéder indifféremment à chacune des 3 déchetteries (Lunéville, Baccarat ou Bénaménil) jusqu'à 52 fois par an. Attention, l'accès se fait sur présentation d'un badge. Pour l'obtenir, effectuez votre demande au service de Gestion et de Prévention des Déchets. Le badge est gratuit.

MIEUX TRIER

TRI SÉLECTIF



2 CONSEILS SIMPLES:
- PAS D'IMBRIQUÉS
- EMBALLAGES VIDES



MÉTAL



OUI emballage en métal (bouteille de sirop, aérosol, conserve, canette alu, dosette de café/thé en métal...)



NON tout objet en métal hors emballage (casserole, pile, petit électroménager...)

PAPIER



OUI tous les papiers, briques alimentaires, cartonnettes, enveloppes, pochettes



NON papier essuie-tout, mouchoirs, cartons bruns (type colis), dosette de café/thé en papier

PLASTIQUES



OUI bouteille et flacon en plastique, emballage, boîte d'œufs, polystyrène, barquette, ...



NON tout objet en plastique (brosse à dent, petit jouet, cintre, passoire, panier à linge...)

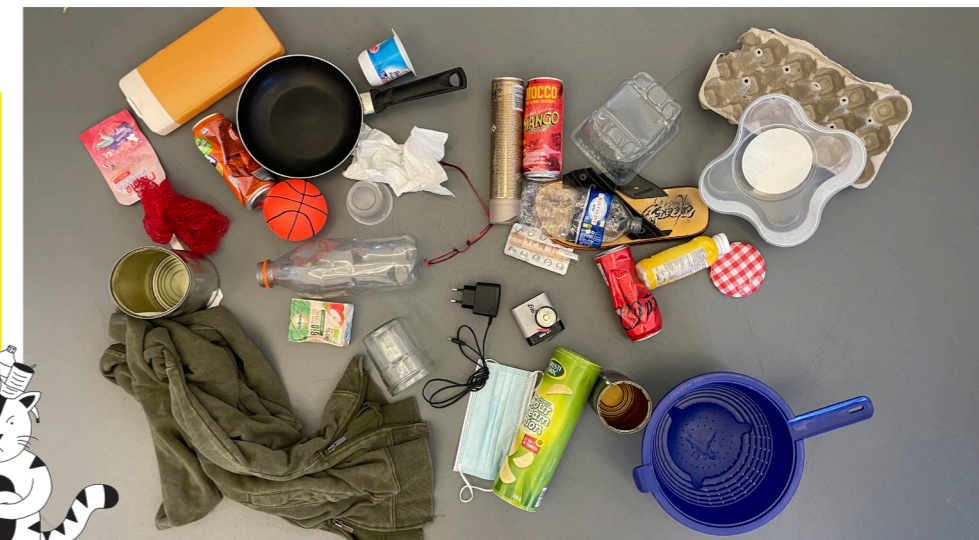


NON PLUS

Biodéchets, mégots, masques, mouchoirs...
Verre
Vaisselle, pot en terre, débris

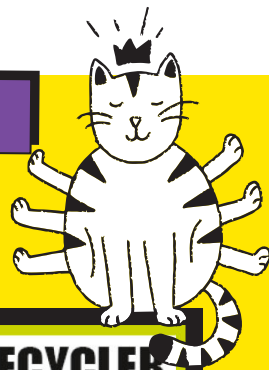
JEUX DES 10 ERREURS

10 ERREURS DE TRI se sont glissées dans l'image. Saurez-vous toutes les trouver ?



Lunettes, ballon, mouchoir, poêle, passoire, masque, bouteille, pot de confiture en verre.

ILS VOUS AIDENT À TRIER ZEN



LES ÉCO-ORGANISMES

Bac to the future.

Recyclez vos ampoules et tubes usagés en magasins et déchèteries.
Vos points de collecte sur www.ecosystem.eco

La meilleure appli pour faire du tri. Dans votre smartphone.

Avec le Guide du tri de Citeo, triez avec application.

CITEO

Corepile **RECYCLER SES PILES C'EST FACILE et c'est utile!**

jerecyclemespiles.com

Vêtements Linge Chaussures

Vos vêtements, linge de maison et chaussures déposés ici seront reportés ou recyclés

Re Pour plus d'informations sur la 2^e vie de vos textiles déposés, rendez-vous sur www.refashion.fr/citoyen

POUR LES **DÉCHETS CHIMIQUES**
DIRECTION LA DÉCHETTERIE

AVEC ECOMAISON ON SE RAPPROCHE DU ZÉRO DÉCHET !

ecomaison

TRIONS.FR

LE BON RÉFLEXE POUR TROUVER
TOUTES LES INFOS
SUR LA GESTION DES DÉCHETS



Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement



appel gratuit

03 83 74 05 00



contact@trions.fr